Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260518-2026_0518_052-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
18 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 27 (M. Vincent LOUVEAU et M. Jean-Michel FILY ne prennent pas part au vote)

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Christophe MOUASSEH-LANOË — M. Maël GOUTTEBARGE — Mme Marina BLONDEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.

Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de M. Christophe MOUASSEH-LANOË à M. Jean-François CANTET
Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET
Pouvoir de Mme Marina BLONDEL à Mme Chrystel BARBIER

OBJET : 2026/0518/052 : VIE ASSOCIATIVE : PERTE DE MATÉRIEL MUNICIPAL – FACTURATION À UNE ASSOCIATION.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260518-2026_0518_052-DE

Vu la délibération n° 2025/1217/152 du 17 décembre 2025 portant sur la mise à disposition des salles et du matériel aux associations,

Madame Guylène GAPIHAN-LORET, adjointe au Maire en charge de la vie associative et du patrimoine, présente aux membres du Conseil municipal le rapport suivant :

L'association Jogging Athlétisme Melesse a organisé le 7 mars 2026 son évènement annuel « Relais de nuit », course nocturne prenant notamment place dans le centre-bourg. À cette occasion, et pour le bon déroulé de la manifestation, la Ville de Melesse a mis à disposition de l'association du matériel municipal, notamment des barrières, panneaux de circulation et balises lumineuses.

Postérieurement à la manifestation, il a été constaté la perte de deux panneaux de circulation et d'une balise lumineuse par l'association.

Il est proposé de facturer l'association du montant du matériel municipal perdu, afin que la Collectivité remplace les éléments. Sur la base de devis établis, les montants sont de 61,20 € TTC pour la balise lumineuse et de 202,52 € TTC pour les panneaux.

Il est à noter que l'association approuve le principe.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 27 voix « POUR », M. Vincent LOUVEAU et M. Jean-Michel FILY ne prenant pas part au vote,

- valident les modalités de facturation de l'association Jogging Athlétisme Melesse pour la perte de matériel municipal,
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,

Mme Marie-Christine JOLIET

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE